



La Fondation MSF

Rapport Financier 2022



LA FONDATION



Photo originale © Oliver Barth/MSF

Sommaire

5	ANALYSE DU RÉSULTAT 2022
5	ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE 2022
5	ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2022
6	Ressources
6	Dépenses
6	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2022
9	LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022
	L'actif (utilisation des fonds)
	Le passif (origine des fonds)
	La trésorerie de fin d'année
11	CONCLUSION





ANALYSE DU RÉSULTAT 2022

Au 31 décembre 2022, La Fondation MSF présente un déficit comptable de 3 701 K€.

En K€	RECETTES	DEPENSES	TOTAL
Activités Opérationnelles	4 145	3 913	232
Activité Immobilière	13 816	17 749	-3 933
TOTAL	17 961	21 662	-3 701

Les dépenses et recettes des activités de La Fondation MSF génèrent un excédent de 232 K€.

La Fondation MSF est propriétaire du site logistique de MSF situé à Mérignac et exploité par MSF Logistique et l'Association. A ce titre, elle exerce une acti-

tivité immobilière patrimoniale qui génère un déficit structurel de 3 933 K€. Ce déficit s'explique par le transfert de l'immobilier à l'Association MSF le 13 juillet 2022.

ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE 2022

La Fondation MSF a transmis son patrimoine immobilier de Mérignac par donation (acte de cession gratuit) à l'Association MSF le 13 juillet 2022. La transmission de ce patrimoine a fait l'objet d'une délibération en Conseil d'administration de La Fondation en date du 15 mars 2022.

Ce patrimoine immobilier comprenait un terrain de 82 306 m², sis à Mérignac, et incluait l'ensemble des

bâtis construits sur ce terrain dont la valeur comptable a été valorisée à 17M€ au 31/12/2021.

L'abandon de créance entre MSF et La Fondation d'un montant de 11,4 M€ a été formalisé en Conseil d'administration de l'association MSF en date du 16 décembre 2022. Par conséquent, La Fondation MSF a procédé à l'extinction de sa dette pour 11,4 M€.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2022

Ressources

Les ressources de l'année 2022 correspondent à des dons collectés et des contributions financières pour 3 586 K€ (contre 2 640 K€ en 2021) et à l'utilisation de 505 K€ de fonds collectés en 2021 pour le projet Antibio et pour des projets COVID menés au Niger et en République Démocratique du Congo.

Dépenses

La Fondation a consacré en 2022 un total de 2 027 K€ aux projets qu'elle opère en direct ainsi qu'aux initiatives qu'elle soutient financièrement.



© Elisha Kazonde / La Fondation MSF

Enfin, la politique des **bourses de La Fondation** a été mis en suspens en 2022 le temps que La Fondation et l'Association MSF travaillent à un nouveau format, plus accessible au personnel de terrain.

La recherche de fonds et le fonctionnement mobilisent en 2022 une légère hausse des emplois pour un total de 769 K€.

La recherche de fonds

Les opérations d'appel aux dons ont généré 425 K€ de dépenses contre 285 K€ en 2021, ceci en raison de l'embauche d'une ressource supplémentaire dans l'équipe de développement ainsi que du renforcement des opérations de marketing direct et de One to One.

En 2022, 1 euro investi dans la recherche de fonds a permis de collecter 6 €.

Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 344 K€ contre 317 K€ en 2021 et représentent 8% des emplois de l'année.

Par ordre décroissant d'utilisation des fonds, La Fondation a ainsi principalement financé :

- Le programme Antibio : 1 030 K€
- La contribution au programme DiaTROPIC : 316 K€
- Le programme 3D : 226 K€
- Le programme AI4CC (AI for cervical cancer) financé par la fondation abritée FIFHA : 201 K€
- Le programme Epidémies au Niger : 176 K€
- L'essai clinique du vaccin fièvre jaune mené par l'association Epicentre : 52 K€
- Le programme Afya Yetu à Goma : 25 K€

Par ailleurs, La Fondation a employé 814 K€ de ses fonds pour financer les activités du CRASH (Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires).

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2022 (CER)

L'affectation des ressources de La Fondation au financement de ses emplois est régie par le principe général selon lequel l'ensemble des ressources a pour vocation de financer l'ensemble des emplois et des investissements.

Le Conseil d'administration a cependant décidé de dispositions particulières en matière de financement de l'activité immobilière. Ainsi depuis le 1er janvier 2016, les ressources issues de la générosité du public non affectées ne financent ni les investissements liés à l'ensemble immobilier de Mérignac, ni le déficit structurel qui résulte de sa gestion.

Les ressources de générosité du public de La Fondation sont constituées de 2 446 K€ de dons et legs des donateurs individuels, supérieur de 328 K€ par rapport à 2021 auxquels s'ajoutent 101 K€ de mécénat d'entreprises et une part des revenus de location pour 323 K€. Ces derniers sont assimilés à des ressources de générosité publique car ils sont générés par la location d'immeubles financés à leur construction par la générosité du public.

Le principe général d'affectation des ressources décrit précédemment prévoit par ailleurs le financement prioritaire de certains emplois par certaines

ressources conformément aux quatre critères d'affectation suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une thématique particulière). La contribution au programme DiaTROPIC : 316 K€
- Chaque activité génératrice de ressources est financée par les ressources qu'elle génère, sauf affectation contraire par un tiers. Les ressources tirées du patrimoine immobilier sont, dans cette optique, affectées prioritairement au financement de la gestion de ce patrimoine et aux investissements afférents.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en priorité pour financer les activités liées aux missions sociales de manière générale et les subventions accordées à d'autres organismes en particulier. A compter du 1er janvier 2016, les ressources issues de la générosité ne financent ni les investissements liés à l'ensemble immobilier de Mérignac ni le déficit qui résulterait de la gestion de cette activité.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en deuxième ordre de priorité pour le financement des investissements (hors immobilier de Mérignac), puis pour le financement des frais de fonctionnement et de la recherche de fonds.

En application de ces principes, La Fondation a utilisé en 2022 un total de 3 094 K€ de générosité publique dont 70% pour financer des emplois de missions sociales.

La Fondation dispose au 31 décembre 2022 d'une réserve de générosité publique non affectée et non utilisée de 2 143 K€.

Notons qu'en sus de ses réserves de générosité publique disponibles pour l'ensemble de ses actions, La Fondation dispose de 139 K€ de fonds dédiés issus de la générosité du public qui seront utilisés comme suit en 2023:

- Projet Antibio (109 K€)
- Projet de la Fondation Innovators For Humanitarian Action - FIFHA (30 K€).





LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

En K€					
ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
Actif immobilisé net	141	17 502	Fonds propres	3 695	8 625
Créances	1 614	173	Dotation initiale & statutaire	854	854
VMP/Livret	2 443	4 269	réserves disponibles	2 929	2 507
Disponibilités	1 338	1 532	Réserves et sub d'investissement	3 613	5 063
Charges constatées d'avance	0	36	Résultat	-3 701	201
TOTAL	5 537	23 512	Fonds dédiés	452	819
			Provisions	1	1
			Avances reçues MSF	0	6 000
			Dettes	1 387	8 068
			Ecart conversion	2	0
			TOTAL	5 537	23 512

L'actif (utilisation des fonds)

L'actif immobilisé s'élève à 141 K€ nets d'amortissements.

Conformément à la décision de son Conseil d'administration du 15 mars 2022, La Fondation a transféré à l'Association MSF, par donation en date du 13 juillet 2022, l'ensemble immobilier de Mérignac comprenant les installations de la plateforme logistique de MSF exploitée par MSF Logistique ainsi les immobilisations relatives au Centre Jacques Pinel, structure dédiée aux formations MSF.

Les actifs circulants hors trésorerie s'élèvent à 1 616 K€. Ils sont principalement composés de créances de l'association MSF pour 1 059 K€ de Grants à recevoir.

Le passif (origine des fonds)

Les fonds propres de La Fondation représentent 3 695 K€ à la fin de l'année 2022. Ils comprennent, les dotations initiales et statutaires pour 854 K€, les réserves d'investissement pour 3 613 K€, les réserves disponibles pour 2 929 K€ dont 2 185 K€ provenant de la générosité du public et identifiés sur une ligne distincte de réserves dans les fonds propres de La Fondation. Ces 2 929 K€ représentent un peu moins de trois trimestres d'activité.

La dotation initiale d'un montant de 807 K€ se ventile à l'actif sur les comptes immobilisations corporelles et valeurs mobilières de placement. La dotation statutaire, prévue à l'article 13 des statuts de La Fondation s'élève à 47 K€ au 31 décembre 2022.

Les réserves d'investissement représentent 3 613 K€ de fonds privés issus de la générosité du public reçus des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique.

Le passif exigible totalise 1 390 K€. Il est composé de dettes envers le groupe MSF France (592 K€) et le mouvement MSF (45 K€) de dettes fournisseurs (105 K€), de dettes des legs et donations (6 K€) et de dettes sociales et fiscales (639 K€).

La trésorerie de fin d'année

La trésorerie, y compris les placements financiers et dons à recevoir, s'élève au 31 décembre 2022 à 3 780 k€ et représente 10 mois d'activité.

CONCLUSION

STÉPHANIE BROCHOT
Trésorière

*L'année 2022 fut une
année charnière pour
La Fondation MSF.
La plupart de ses
projets ont ainsi connu
un essor important
confirmant la pertinence
de son positionnement
unique dans le secteur
humanitaire.*



Stéphanie Brochot
Trésorière de La Fondation MSF

Le projet Antibioigo par exemple vient d'être certifié dispositif médical CE, une première pour La Fondation et pour MSF !

Le projet AI4CC a également réalisé une avancée majeure avec l'implication de la Fondation dans un consortium international dirigé par le National Cancer Institute. Cette collaboration a pour objet une vaste étude portant sur plus de 100 000 femmes afin d'évaluer une nouvelle méthode de dépistage du cancer du col de l'utérus. La Fondation mènera cette étude au sein du programme de MSF au Malawi. Enfin le programme 3D élargit son champ d'intervention au travers d'un projet régional au Proche-Orient dont l'objectif médical est la continuité des soins des patients après leur prise en charge à l'hôpital de chirurgie reconstructrice d'Amman.

Je vous invite à retrouver le détail des projets 2022 de La Fondation dans son rapport d'activité. Leur développement n'est rendu possible que parce que nos donateurs s'engagent indéfectiblement à nos côtés nous encourageant à toujours plus d'exigences.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui nous accompagnent et nous apportent leur soutien chaque année.



LA FONDATION

14-34, avenue Jean Jaurès
75019 Paris
fondation.msf.fr
contact@fondationmsf.fr